

13 décembre 1910

Le drame de l'Espérance

Quatre marins ont péri au petit matin après que le canot transportant la pêche de la barque «Espérance» a chaviré. Un seul matelot a été repêché sain et sauf.

La mardi 13 décembre 1910, le vent souffle de la partie Sud Sud Ouest sur la rade de Dieppe. La barque «Espérance» (Di 381) court bâbord amures à environ un mille au Nord Nord Est du port de Dieppe. À la lecture de l'acte de francisation provisoire délivré le 1er juin 1901, le patron de pêche Gabriel Vasseur dit «Ours Martin» est le propriétaire unique de la barque «Espérance» construite au Tréport en 1901; cette barque de pêche mesure 17 mètres 42 centimètres de tête en tête, jauge officiellement 29 tonneaux et 92 centièmes et est armée pour la petite pêche au grand chalut dans la Manche. Gabriel Vasseur, âgé de 45 ans en 1910, possède l'expérience d'une quinzaine d'années de commandement de la pêche au chalut.

Ce 13 décembre, le jour ne pointe pas encore, lorsqu'aux environs de 7 heures du matin, le patron Gabriel Vasseur commande de mettre le «bachot» à la mer et y fait embarquer l'abondant poisson de la marée, une trentaine de mannes environ, pour être débarqué au port de Dieppe.

Aussitôt la pêche embarquée, Gabriel Vasseur, Jacques Vasseur, Antoine Bréard, Narcisse Tirard et Alexandre Castot, matelots, prennent place à bord du canot lourdement chargé qui déborde alors de l'«Espérance» et est filé environ 40 m sur l'arrière de la barque.

Le vent fraîchit

Mais quelques instants après, le vent fraîchit obligeant la barque à manœuvrer, le canot rappelle sur sa drôme, pique de l'avant et c'est le drame : il est exactement 7 h 30 lorsque l'embarcation chavire, précipitant à la mer les hommes qui la montaient avec la cargaison. A bord de l'«Espérance», François Lambard, appelé dans l'ordre du service à remplacer le patron, ordonne immédiatement à Eugène Vaniscotte, Gabriel Graille, matelots, et au mousse Auguste Quénéel de couper la remorque afin de faciliter la manœuvre de sauvetage. La barque marche alors à une vitesse de deux nœuds, vitesse insuffisante pour effectuer un virement de bord et se porter au secours des malheureux naufragés. Aussi François Lambard hâle la barre au vent afin de donner de la vitesse à la barque; aussitôt la vitesse nécessaire acquise, il renvoie la barre sous



Quatre hommes ont péri en tombant à l'eau

le vent pour virer de bord et revenir sur le lieu de l'accident. Mais pendant cette manœuvre quatre hommes ont déjà disparu et l'équipage de l'«Espérance» ne peut, après de grands efforts, que recueillir à bord sain et sauf le matelot Alexandre Castot qui semble parvenu à saisir un aviron pour se sauver.

Toutefois, François Lambard poursuit les recherches une heure durant sur la zone du sinistre mais en vain. Aussi ne voyant rien à la surface et jugeant qu'il n'y avait plus rien à entreprendre, il décide de faire route pour Le Tréport où l'«Espérance» arrive à 9 h 30 avec son pavillon en berne.

Le recueillement

Aussitôt l'affreux malheur connu, l'émotion s'empare de toute la population tréportaise. Dès le lendemain de l'accident, une messe de requiem est dite pour le repos des marins naufragés devant une foule compacte qui se presse silencieuse et recueillie dans la

chapelle de la Sainte-Vierge; un service solennel sera célébré à l'église Saint-Jacques le vendredi 23 décembre 1910.

Le corps d'Antoine Bréard, 23 ans, est retrouvé le 19 décembre 1910 sur la plage de Berneval-le-Grand; il laisse une veuve et un orphelin. Le corps de Narcisse Tirard, 33 ans, célibataire, est retrouvé sur la plage de Puys le 27 janvier 1911. Le corps de Gabriel Vasseur est retrouvé à Mers le 19 février 1911; il laisse une veuve et six orphelins. Son neveu Jacques Vasseur, 36 ans, est retrouvé sur la plage de Berneval-le-Grand le 23 février 1911; il laisse une veuve et trois orphelins. Nous rappellerons enfin que, le 11 février 1909, le matelot Léon Biharé avait été élingué par un coup de mer à bord de la barque «Espérance» et porté disparu à environ 30 milles dans le Nord du Tréport, laissant une veuve et quatre orphelins. Définitivement désarmée le 2 mai 1911 au Tréport, la barque «Espérance» est vendue et désormais immatriculée dans le quartier maritime d'Auray.

Jérôme Maes.